



LA FABRIQUE D' ARTIS



Synthèse des ateliers de la Fabrique d'ARTIS

note du 21 juillet 2021. Dans le but de faire évoluer le projet et la gouvernance de l'agence spectacle vivant de Bourgogne Franche-Comté, l'équipe a mené une démarche de concertation de mai à juin auprès d'une cinquantaine de professionnel.les, sous forme d'ateliers d'intelligence collective.

A ces rencontres en présentiel vient s'ajouter une consultation en ligne par questionnaires dont les réponses seront analysées fin août

Les constats à partager

Le niveau de fréquentation et la qualité de la participation

Dans un délai relativement court, on note néanmoins un bon niveau de participation aux 6 ateliers proposés par ARTIS. L'ambiance et la qualité des échanges dénotent une réelle confiance instaurée par l'agence avec les milieux professionnels et constituent un terreau favorable aux changements souhaités. Les exercices proposés ont été effectués avec enthousiasme et sérieux, ce qui confère une légitimité aux propositions issues des échanges. On note cependant une difficulté de l'agence à mobiliser des représentants des collectivités territoriales alors qu'elles sont porteuses et co-financeuses des politiques culturelles sur l'ensemble de la région.

Les besoins exprimés des différents acteurs des filières du spectacle vivant

Une agence soutenue par l'Etat et la Région doit pouvoir, à la fois, répondre aux commandes de ses partenaires publics, mais aussi faire preuve d'initiatives afin de déployer des services d'intérêt général. Les attentes des responsables culturel.les, occupant des positions très variées dans l'ensemble des filières du spectacle vivant, s'expriment à différents niveaux, du «très matériel» jusqu'aux enjeux sociétaux des politiques culturelles.

Néanmoins, il semble significatif que les participant.es ne soient pas plus focalisé.es sur la crise post-confinements, comme si, dans le fond, cette crise révélait des déséquilibres plus profonds au sein des filières. Notamment :

- La fragilité des équipes de création par rapport aux lieux de diffusion,
- La distance (méfiance) entre acteurs culturels et collectivités publiques (les élu.es en priorité),
- Le besoin de coopération entre le secteur culturel et d'autres secteurs de l'action collective,
- La médiation nécessaire avec les publics et notamment la conquête des non-publics / populations éloignées des institutions culturelles. Il demeure que ces besoins sont complexes et que, pour y répondre au plus près, une démarche de co-conception entre l'équipe salariée de l'agence et des représentant.es des «mondes professionnels» s'impose; elle permettrait une plus grande appropriation aux et une meilleure adéquation des activités de l'agence.



Les conceptions et les propositions sur la gouvernance et le projet

Habitué.es du cadre associatif et des collectivités publiques, les participant.es des ateliers ont souligné les limites des gouvernances traditionnelles et exprimé une aspiration à mettre en œuvre des modalités de fonctionnement plus créatives, plus horizontales, plus partagées, plus impliquantes. Pour autant, la notion de gouvernance n'est pas toujours maîtrisée dans son intégralité. On s'accorde d'emblée sur la dimension décisionnelle et fonctionnelle de la gouvernance. En revanche, les dimensions formatives et évaluatives ne sont pas toujours bien repérées à priori. (schéma ci-dessous).

Ressortent de cette concertation les conditions essentielles pour la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Il s'agit de:

- S'accorder sur des valeurs : parité, transparence, intégrité, intérêt général, indépendance, diversité (âge, parcours, territoires), démocratie et dialogue...
- Privilégier la représentativité et la légitimité des membres des instances de gouvernance, soit sous formes de collèges, soit sous forme de consentement (élection sans candidat.es par exemple);
- Veiller à ce que les prises de décision, les systèmes de délégation et l'organisation fonctionnent avec efficacité, rigueur, mais aussi avec agilité, créativité et dynamisme;
- Maintenir des espaces de débats et de réflexion.

Des propositions très concrètes ont émergé des ateliers sur la composition et les fonctions des instances, les modalités de prise de décision et d'évaluation et les outils à formaliser (règlement intérieur, charte, outils collaboratifs, agendas, ...).

Des chemins (méthodes) ont été tracés pour aboutir à cette nouvelle gouvernance et à un projet renouvelé pour l'agence. Elles seront soumises au panel de professionnel.les réuni.es en septembre afin d'être amendées et de rédiger la mouture finale qui sera soumise à l'Assemblée générale extraordinaire le 20 octobre puis l'Assemblée générale constituante le 14 décembre 2021.



